

Langues vivantes au lycée : de la nécessité d'une politique nationale cohérente

Les activités en langues tournent autour de la réception, qui comprend la compréhension de l'oral et la compréhension de l'écrit, et de la production : l'expression orale en continu, l'expression écrite et l'interaction orale.

Les programmes

Le programme de la classe de seconde a comme entrée culturelle « *l'art de vivre ensemble* ». Cette entrée s'organise autour de notions : mémoire, sentiment d'appartenance, visions d'avenir. Pour le cycle terminal, le programme s'articule autour de l'entrée culturelle « *Gestes fondateurs et mondes en mouvement* ». Cette entrée est structurée autour de quatre notions : mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes du pouvoir, l'idée de progrès. Les programmes en langues sont prévus pour toutes les classes sans distinction sauf en L où les attentes en LVA sont beaucoup plus ambitieuses (niveau C du CECRL) alors que pour les autres classes on attend le niveau B2 en LV1 et B1 en LV2, A2 en LV3 au baccalauréat. Ces programmes concernent les sections générales et technologiques.

Bien que les programmes soient riches en apparence, les élèves et les professeurs s'aperçoivent à l'usage qu'ils ont l'impression de faire la même chose dans toutes les langues. Le caractère spécifique de chaque langue est renié par la réforme Châtel du fait du programme unique inter-langues et du fait des épreuves identiques à toutes les séries.

Les épreuves

Les épreuves se présentent ainsi : en séries S, ES et STMG, les élèves subissent des épreuves orales (CO et EO) en cours d'année et les épreuves écrites en fin d'année. En série L, toutes les épreuves (EO, CE et EE) sont terminales. On ne voit guère la logique derrière l'absence d'une CO en L et pas dans les autres séries. Les conditions de passation diffèrent d'un établissement à l'autre.

Il est aussi nécessaire de revoir le coefficient accordé à la LELE (Littérature étrangère en Langue étrangère) en procédant à un rééquilibrage entre LELE 1, LVO 4, LVA 8 actuellement.

Le SNES-FSU revendique donc des épreuves terminales et nationales, pensées par série, n'alourdissant pas la charge de travail des enseignants et ne désorganisant pas l'ensemble des enseignements de lycée.

La série L a une spécificité : elle propose aux élèves un programme de littérature (2h en 1^{ère} et 1h30 en Terminale) autour de 7 thématiques littéraires. Elle propose aussi une option LVA, langue vivante approfondie (3h en 1^{ère} et Terminale).

L'organisation des enseignements

Les horaires globalisés, prévus par la réforme Chatel, sont inadmissibles car cela veut dire que chaque lycée décide de l'horaire à attribuer à chaque LVER. Par ailleurs, notamment en Terminale et dans la série technologique, les exigences sont en inadéquation avec l'horaire retenu par la LVER. Travailler toutes les activités langagières à travers les 4 notions, et en même temps procéder à des évaluations ponctuelles et des ECA est quasiment impossible ; ce qui génère un stress permanent chez les collègues qui doivent faire face dans l'urgence à toutes les injonctions.

L'organisation des enseignements en groupes de compétences a conduit à des alignements qui se traduisent par des emplois du temps lourds pour les enseignant-es de langues, la multiplication des groupes donc des conseils de classe, sans pour autant apporter une plus-value pédagogique aux élèves.

Les certifications – dont la préparation se fait sur le temps de cours – sont un souci supplémentaire pour les collègues. N'étant pourtant pas une obligation de service, les enseignant-es de LV sont souvent soumis à des pressions et des chantages inadmissibles.

Au fil des années, les langues vivantes sont devenues un laboratoire des (mauvaises) expériences et expérimentations avant généralisation à la plupart des matières, comme nous le voyons actuellement avec l'offensive sur les îlots bonifiés.